



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Cycliste de la Haute-Garonne
10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44
Email : fsgt.31@free.fr - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

CLUB : **ASC GAGNAC CYCLISME**

DIMANCHE 22 OCTOBRE 2017

Tel : 07.63.66.84.84 Contact Xavier GOUZE

FICHE EPREUVE CYCLO-CROSS

NOM DE L'EPREUVE : CYCLO CROSS DES BERGES DE GARONNE – GAGNAC SUR GARONNE

Catégories	Horaires dossards	Heures départ	Durée	Récompenses
1ère	13h30 / 14h15	14h30	50 min	1 bouquet + lots
2ème	13h30 / 14h15	14h30	50 min	1 bouquet + lots
3ème	13h30 / 14h15	14h30	50 min	1 bouquet + lots
4ème	13h30 / 14h15	14h30	50 min	1 bouquet + lots
5ème	13h30 / 14h15	14h30	50 min	1 bouquet + lots
Féminines	13h30 / 14h15	14h30	40 min	1 bouquet + lots
Cadets	13h30 / 14h15	14h31	30 min	Coupe + lots
Minimes	13h30 / 14h15	14h32	20 min	Coupe + lots

Remise des dossards (lieu) : allée de Garonne, 31150 GAGNAC sur GARONNE (au bout du chemin).

Epreuve ouverte aux catégories renseignées ci-dessus, disputée sous le règlement cyclisme de la région Midi-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Epreuve ouverte aux non licenciés, l'engagement sera doublé. Pour les non licenciés un certificat médical sera demandé avec la mention « apte à la pratique du cyclisme de compétition », sans celui-ci aucun départ ne sera autorisé.

Invitation aux coureurs de l'UFOLEP dont le prix de l'engagement sera de 7euros.

Première épreuve qui compte pour le Challenge Départemental FSGT (règlement sur www.cyclismefsgt31.fr). Port du casque obligatoire.

UNE INITIATION GRATUITE POUR LES TOUS PETITS JUSQU'AUX ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS DÉBUTERA À 14H00. LA DURÉE SERA DÉFINIE SUR PLACE. Médailles et Lots viendront en récompenses.

. Cadets ou Cadettes : 7m62 (50×14), Minimes: 7M01(46×14)

ATTENTION: Un contrôle des braquets avant ou après l'épreuve pourra être mis en œuvre.

Observations :

Les coureurs en VTT partiront derrière les cyclocrossmen, cintre inférieur 50cm et pas de cornes.

L'épreuve peut être annulée à tout moment sans préavis par l'organisateur en cas de montée des eaux et/ou cas de force majeure.